## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2024 LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil municipal s'est réuni le 29 février 2024, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023. Unanimité
- 2- Débat d'orientations budgétaires 2024. Unanimité
- 3- Cession de l'ancien club féminin, 20 rue du Maréchal Leclerc. Unanimité
- 4- Rétrocession à la commune à titre gracieux de la voie cadastrée AK 376, allée des Iris. Unanimité
- 5- Acquisition d'une parcelle située 14 rue des 3 frères Le Roy. Unanimité
- 6- Approbation de la prise de compétence « Construction et gestion d'abattoirs » par la Communauté de Communes du Pays des Abers. Unanimité
- 7- Définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables. Majorité. 5 votes contre
- 8- Approbation de la contribution au financement du projet de stationnements vélos par le fonds de concours mobilités de la Communauté de Communes du Pays des Abers. Unanimité
- 9- Approbation de la contribution au financement de projets par le fonds de concours tourisme de la Communauté de Communes du Pays des Abers. Unanimité